

Informations de base	
<p><b>2021/0003(NLE)</b></p> <p>NLE - Procédures non législatives</p> <p>Accord UE/Thaïlande: modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne</p> <p><b>Subject</b></p> <p>6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)</p> <p>6.20.04 Code des douanes de l'Union, tarifs douaniers, accords préférentiels, règles d'origine</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Thaïlande</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>INTA</b>	Commerce international	HAUTALA Heidi (Greens /EFA)	28/01/2021
			Rapporteur(e) fictif/fictive	
			KELLY Seán (EPP)	
			KUMPULA-NATRI Miapetra (S&D)	
			HAHN Svenja (Renew)	
			ZAHRADIL Jan (ECR)	
		LANCINI Danilo Oscar (ID)		
		MAUREL Emmanuel (The Left)		
<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>	
<b>ITRE</b>	Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
<b>AGRI</b>	Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
<b>PECH</b>	Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		

Conseil de l'Union européenne		
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>
	Agriculture et développement rural	WOJCIECHOWSKI Janusz

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
19/01/2021	Document préparatoire	COM(2021)0007	
08/02/2021	Publication de la proposition législative	05444/2021	
17/05/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/05/2021	Vote en commission		
31/05/2021	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0180/2021	
23/06/2021	Décision du Parlement	T9-0304/2021	Résumé
13/07/2021	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
30/07/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2021/0003(NLE)
<b>Type de procédure</b>	NLE - Procédures non législatives
<b>Sous-type de procédure</b>	Approbation du Parlement
<b>Base juridique</b>	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 207-p2 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	INTA/9/05149

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE689.590	01/03/2021	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0180/2021	31/05/2021	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0304/2021	23/06/2021	Résumé
Conseil de l'Union				

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	05444/2021	08/02/2021	
<b>Commission Européenne</b>			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document préparatoire	COM(2021)0007	19/01/2021	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
<p>Décision 2021/1234  JO L 274 30.07.2021, p. 0055</p>

## Accord UE/Thaïlande: modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

2021/0003(NLE) - 23/06/2021 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 638 voix pour, 49 contre et 6 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Thaïlande au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 relatif à la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Suivant la recommandation de la commission du commerce international, le Parlement a **donné son approbation** à la conclusion de l'accord.

Pour rappel, l'Union européenne a officiellement lancé en octobre 2018 le processus de négociation (au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994) avec plusieurs membres de l'OMC à Genève.

Les négociations reposent sur une «approche commune» développée en 2017 par l'Union et le Royaume-Uni sur la façon de répartir les engagements quantitatifs contenus dans la liste OMC de l'Union à 28 en ce qui concerne les 143 contingents tarifaires de l'Union dans le cadre de l'OMC pour des produits agricoles, halieutiques et industriels.

Le principe à la base de la méthode appliquée se fonde sur les flux commerciaux dans l'Union à 27 et dans le Royaume-Uni pendant une période de référence représentative (de trois ans entre 2013 et 2015) pour tous les contingents tarifaires de l'OMC. La méthode de répartition convenue est décrite en détail dans le [règlement \(UE\) 2019/216](#) du Parlement européen et du Conseil.

Le 15 juin 2018, le Conseil a autorisé la Commission à lancer des négociations au titre de l'article XXVIII du GATT avec les membres de l'OMC concernés en vue de répartir les concessions OMC de l'Union en matière de contingents tarifaires.

Les négociations avec la Thaïlande ont débouché sur un accord qui a été paraphé le 7 janvier 2021 à Genève.